wemmel info

Lettre d'information communale 2020-04

Les services communaux déménagent pour mieux vous servir

pg 3 - 7 Repercussions de la crise du coronavirus

pg 11 Temps chaud? Soyez préparé et prenez bien soin des autres

SERVICES COMMUNAUX

Académie de Musique, Langage et Danse
02/462.06.50 | academie@wemmel.be

Bibliothèque
02/462.06.20 | bib@wemmel.be

Affaires civiles
02/462.05.70 | affaires.civiles@wemmel.be

Finances
02/462.05.20 | finances@wemmel.be

Logement
02/462.05.55 | logement@wemmel.be

Information & TIC
02/462.06.10 | info@wemmel.be

Sécurité intégrale
02/462.05.91 | securite@wemmel.be

Environnement
02/462.05.60 | environnement@wemmel.be

Patrimoine & mobilité
02/462.05.80 | patmob@wemmel.be

Aménagement du territoire & urbanisme
02/462.05.50 | urbanisme@wemmel.be

Loisirs & bien-être
02/462.03.90 | vtw@wemmel.be

CPAS
02/462.03.00 | cpas@wemmel.be

Résidence Geurts
02/451.06.00 | receptie.residentie@wemmel.be

Centre de services local EUREKA
02/462.03.20 | eureka@wemmel.be

BUREAU PERMANENT CPAS

Président:
Armand Hermans

Membres:
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers

COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Walter Vansteenkiste - bourgmestre:
aménagement du territoire, personnel, police & sécurité intégrale, politique générale & participation,

Monique Van der Straeten:
académie, bien-être & intégration, communication, économie locale, enseignement d'accompagnement, TIC & digitalisation,

Christian Andries:
affaires Européennes et internationales, bibliothèque, culture, évènements, tourisme,

Roger Mertens:
affaires civiles, affaires juridiques, cimetière, population, sport,

Raf De Visscher:
affaires territoriales, enseignement, jeunesse

Vincent Jonckheere:
environnement & développement durable, finances, mobilité

wemmel info

Colophon
Rédaction: Service Information Wemmel, info@wemmel.be
Mise en page et impression
Imprimerie Leleu, Brussegem
Contact
T 02/462.06.13
E info@wemmel.be

REMERCIEMENTS

C'est à la mi-mars 2020 qu'est tombé le verdict condamnant notre pays au confinement. Le Conseil national de sécurité venait de décréter toute une série de mesures visant à limiter la propagation du coronavirus, et notre tâche consistait à les mettre en œuvre et à les respecter à la lettre. Le plus dur pour nous tous aura été d'être soudain privés de nos contacts familiaux et sociaux. Tout à coup, l'intérêt général prenait le pas sur nos libertés individuelles, qui devaient immanquablement être limitées. Se résigner à cet état de fait n'a pas été une évidence pour tout le monde, mais en temps de crise, ce n'est que très sporadiquement que l'exception confirme la règle.

L'administration locale a dû elle aussi déployer des efforts pour s'adapter à cette nouvelle situation. Les mesures se succédaient à un rythme effréné, exigeant de chacun une grande flexibilité. Grâce à l'inlassable dévouement du personnel de l'administration, de l'arsenal, de l'enseignement, de la Résidence, de la crèche et autres, nous sommes parvenus à nous acquitter de cette délicate mission. Un succès qui mérite assurément un tonnerre d'applaudissements !

Vous aussi, les Wemmelois, vous méritez nos applaudissements. Vous avez à de nombreux égards fait montre de vos plus belles qualités en déployant énormément de solidarité, de serviabilité désintéressée, de discipline, de patience, de résilience, … bref, comme l'a résumé en deux simples mots l'ASBL Warm Wemmel: BRAVO WEMMEL!

Peu à peu, nous acquérons à nouveau le droit de reprendre le fil de notre 'vie d'avant'. Cela dit, nous devons absolument nous efforcer de conserver certains des changements amorcés… et même si nous avons tous le droit à présent de reprendre notre souffle, nous allons devoir battre le fer de cette 'nouvelle normale' tant qu'il est chaud.

Tel est le message que je tiens à vous adresser aujourd'hui: conservez les bonnes habitudes, tenez bon lorsqu'il le faut, gardez courage pour l'avenir… et surtout… aimez-vous les uns les autres… et aimez Wemmel.

Encore merci à tous!
Au nom de l'administration:
Walter Vansteenkiste
Bourgmestre

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Si le coronavirus en lui-même ne nous affecte somme toute que physiquement, toute la crise et les mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie ont indéniablement mis à mal notre bien-être psychosocial. Cela dit, nombre d'organisations se tiennent à votre écoute:

- Votre médecin traitant.
- Le CPAS: 02/462.03.00.
- Le CAW (centre du bien-être de chacun) de Hal-Vilvorde: par téléphone au 02 613 17 00 ou par messagerie instantanée sur le site https://www.caw.be/contacteer-ons/chat/.
- Le JAC, pour les jeunes: par téléphone au 02 613 17 02, par e-mail à l'adresse jac@cawhallevilvoorde.be ou par messagerie instantanée sur le site https://www.caw.be/jac/contacteer-ons/chat/.
- Si la situation vous pèse, vous trouverez toujours quelqu'un à qui parler auprès de Télé-accueil. 24 heures sur 24, vous pouvez compter sur l'oreille attentive de l'un des experts bénévoles en appelant le numéro 107. Un service de messagerie instantanée est également disponible le mercredi à partir de 15h et les autres jours à partir de 18h.
- Les jeunes qui ont besoin d'aide peuvent contacter le Service Ecoute-Enfants au 103, un numéro accessible tous les jours de 16h à 22h, sauf les dimanches et jours fériés. La messagerie instantanée est disponible chaque jour de 18h à 22h, sauf les dimanches et jours fériés.
- Les personnes tourmentées par des pensées suicidaires peuvent se tourner vers le site www.preventionsuicide.be. Le numéro 0800 32 123 est aussi accessible jour et nuit, dans l'anonymat. Le forum offre un espace de partage également.
- Le Centre de prévention du suicide propose une plateforme de soutien et d'accompagnement psychologique pour les personnes endeuillées. Des informations sont disponibles sur le site https://www.preventionsuicide.be/fr/je-cherche-des-infos/coronavirus-et-santé-mentale-ressources-et-conseils-pour-gérer-la-crise.html.

Le virus a fait et fait toujours de nombreuses victimes, obligeant nombre d'entre nous à faire leurs adieux à des proches dans des circonstances pour le moins anormales. 'Nous accompagnons votre deuil' est une initiative qui veut offrir soutien et réconfort dans ces moments difficiles. Plus d'infos: nousaccompagnonsvotredeuil.be.

REPRISE DU MARCHÉ DOMINICAL

Le dimanche est à nouveau le jour du marché à Wemmel! Certaines mesures particulières ont cependant dû être prises pour garantir la sécurité de tous, et doivent être respectées rigoureusement.

- Le marché est ouvert de 8h à 13h.
- Nous vous prions de venir seul(e) pour faire vos achats si possible.
- Le port du masque buccal est recommandé mais pas obligatoire.
- Les marchands forains et leur personnel se conformeront également aux mesures d'hygiène (port obligatoire du masque buccal et hygiène des mains).
- Maximum 250 visiteurs sont admis au marché en même temps. Il y a deux entrées et sorties du marché.
- Abrégez au maximum votre visite.

Nous demandons à chacun de:

- se conformer aux mesures générales d'hygiène;
- respecter les règles de distanciation sociale;
- payer si possible par carte bancaire;
- rester chez soi en cas de symptômes de maladie;
- faire paisiblement la queue s'il y a une file d'attente;
- suivre les instructions du personnel présent;
- préparer soigneusement sa visite au marché (par ex. en faisant une liste de ce que l'on doit acheter);
- si possible venir à pied.

Les commerces établis sous les arcades de la place du marché sont librement accessibles. Vous ne devez donc pas emprunter l'entrée du marché dominical pour y faire vos achats.

LE PARC DE RECYCLAGE EST LIBREMENT ACCESSIBLE

Lors de la réouverture du parc de recyclage, nous avons recouru à un système de rendez-vous afin de pouvoir garantir le respect des règles de sécurité. Nous maintenons nos règles de base, mais nous rendons à nouveau le parc de recyclage librement accessible.
Vous ne devez donc plus prendre rendez-vous avant de venir.

1. Venez de préférence seul(e). Ne vous faites accompagner d'une autre personne que si vous avez besoin d'aide pour décharger vos déchets. Tenez compte que les gardiens du parc de recyclage ne sont pas autorisés à vous aider à décharger vos déchets
2. Nous n'acceptons pas de déchets contenant de l'amiante.
3. Votre présence au parc de recyclage est limitée à 15 minutes. Triez correctement vos déchets au préalable afin que votre visite se déroule le plus efficacement possible.

Le nombre de visiteurs autorisés à accéder en même temps au parc de recyclage est limité afin d'éviter que les visiteurs ne doivent trop se rapprocher les uns des autres. Restez à au moins 1,5 mètre de distance des collaborateurs du parc de recyclage et des autres visiteurs. Conformez-vous aux instructions des gardiens du parc.

LA RÉOUVERTURE LA PLUS ATTENDUE: CELLE DE L'HORECA

Le Conseil national de sécurité a décidé de relancer le secteur horeca le lundi 8 juin. Nous attendions tous ce moment avec impatience, mais quelques mesures sont encore de mise:

- Lavez-vous régulièrement les mains au savon et évitez à tout prix les embrassades et les poignées de mains.
- Tenez compte des mesures de précaution additionnelles pour les groupes à risque.
- Respectez en tout temps la distance de sécurité de 1,5 mètre entre chaque personne. Si ce n'est pas possible, le port du masque est recommandé.
- Protégez-vous vous-même et protégez les autres.

Le secteur horeca doit lui aussi suivre des protocoles. Tant les clients que les exploitants doivent s'y conformer afin de garantir leur propre sécurité et celle des travailleurs.

- Les restaurants, bars et cafés ferment à 1h du matin.
- Les tables sont placées à 1,5 mètre les unes des autres.
- Maximum 10 personnes peuvent s'installer à une même table, à condition de faire partie de la même bulle de contacts.
- Le port du masque est obligatoire pour le personnel.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir, et surtout, pensez à votre sécurité et à celle des autres!

APERÇU DES ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

En raison de la pandémie de coronavirus et des mesures prises pour en limiter la propagation, plusieurs événements qui étaient prévus ont été annulés. Nous récapitulons ici les annulations qui sont déjà définitives à ce stade.

JUIN

- 25 juin > proclamation de l'école communale francophone > annulée
- 28 juin > fête de l'école communale néerlandophone > annulée
- 29 juin > proclamation de l'Académie communale > annulée

JUILLET

- 21 juillet > célébration de la Fête nationale le 21 juillet > annulée
- Sessions de l'E-docteur à la bibliothèque > annulées
- 'Babbelcafés' du jeudi à la bibliothèque > annulés

AOÛT

- Week-end du Marché Annuel : en concertation avec le Comité du Marché Annuel, les associations participantes, le secteur horeca de Wemmel, le CC De Zandloper et nos propres services, nous étudions en ce moment les possibilités qui s'offrent à nous pour tout de même faire du jour du Marché Annuel de Wemmel une journée mémorable, sous la forme d'une version 'light' de ce rendez-vous toujours très attendu. Les concours d'animaux, les échoppes, le festival et autres sont annulés, mais nous prévoyons en guise de consolation une kermesse estivale agrémentée de diverses animations.

SEPTEMBRE

- La 'Feest in het landschap' (fête du paysage) aura lieu compte tenu des mesures qui seront d'application le moment venu.
- La journée sportive des familles organisée à l'occasion du dimanche sans voiture aura lieu, mais sous la forme d'une version adaptée aux mesures qui seront d'application le moment venu.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Une visite à la bibliothèque est à nouveau possible à partir du 15 juin, mais uniquement pour emprunter et ramener des articles. Nous avons adapté les heures d'ouverture et il y a quelques règles internes que tout visiteur devra respecter. La bibliothèque n'est accessible que par le chemin à côté de la Résidence, Avenue Prince Baudouin 12.

Nos règles internes:

- L'accès sera limité à maximum 8 personnes. Nous vous invitons de venir seul(e) à la bibliothèque.
- La durée de la visite est limitée à 30 minutes. Préparez autant que possible votre visite à la maison. Allez sur notre catalogue en ligne et faites une liste.
- Vous ne pourrez emprunter que les articles disponibles. La disponibilité des articles peut être vérifié par le bouton 'où est-il?' Vous pouvez aussi déjà noter l'endroit sur votre liste.
- Dans certaines parties de la bibliothèque il y a des parcours à suivre obligatoires. Suivez toujours les consignes du personnel.
- Ne venez pas si vous êtes malade.
- Il n'y pas de toilettes publiques ouvertes.

Personnes à risques

Vous avez 65 ans ou plus, ou vous avez une condition à risques plus élevés en cas de contamination avec le Covid-19?
Nous vous conseillons d'utiliser le service d'enlèvement existant sur rendez-vous.

Vous préférez que nous vous livrions les articles à domicile? C'est possible! Contactez-nous sur 02/462.06.20 ou via bib@wemmel.be

PC Internet

Il y a 2 pc internet disponibles. Les personnes qui ne disposent pas de pc à la maison ont priorité pour l'utilisation des pc internet à la bibliothèque. La durée de l'utilisation est limitée à 30 minutes. Seuls les emprunteurs à partir de 12 ans, en possession d'une carte de membre de la bibliothèque valide auront accès aux pc. Vous travaillez de façon autonome et individuellement.

Toutes les autres fonctions de la bibliothèque restent fermées. Il n'est pas permis de consulter un livre sur place, de lire des journaux ou des revues, ni d'étudier à la bibliothèque.

Nos heures d'ouverture ont été adaptées.

Lundi 14h-19h
Mardi 14h-19h
Mercredi 14h-17h
Vendredi 14h-17h
Samedi 13h-16h

Service d'enlèvement sur rendez-vous:

Lundi 10h-12h
Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h
Vendredi 10h-12h
Samedi 10h-12h

La bibliothèque n'est accessible que par le chemin à côté de la Résidence, Avenue Prince Baudouin 12

SOUTENEZ LES COMMERÇANTS ET L'HORECA WEMMELOIS: ACHETEZ 'LOCAL'!

Nombre de commerçants wemmelois ont traversé une période très difficile ces derniers mois. Ils ont entretemps pu rouvrir leurs portes moyennant des mesures de précaution additionnelles conciliant autant que possible sécurité et convivialité.

Ils ne ménagent aucun effort pour rester au service de leurs clients, mais nombre d'entre eux traversent une période très difficile sur le plan financier. La meilleure manière pour vous de soutenir nos commerçants locaux et l'horeca wemmelois, c'est de leur rester fidèles.
Vous trouverez un aperçu de tous les commerces et établissements horeca de Wemmel sur le site https://www.wemmel.be/fr/entreprises.
Votre commerce ou établissement horeca ne figure pas dans la liste? Contactez notre Service Economie locale (economie.locale@wemmel.be) ou remédiez-y vous-même en cliquant sur le bouton 'Ajoutez votre entreprise' proposé sur cette page.

ACADÉMIE COMMUNALE: LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE PROCHAINE SONT OUVERTES

La journée portes ouvertes que l'Académie communale organise chaque année n'a malheureusement pas pu avoir lieu, mais les inscriptions pour la nouvelle année scolaire n'en sont pas moins ouvertes. Vous pouvez demander l'inscription par e-mail, mais vous pouvez aussi vous rendre sur place à différents moments.

En juin, vous pourrez encore vous présenter sur place le 24 juin (de 13h à 18h30), le 26 juin (de 14h à 18h30), le 27 juin (de 9h à 12h) ainsi que les 29 et 30 juin (de 14 à 19h).

En août, les dates d'inscription sont les 26, 27 et 28 août, chaque fois de 14h à 18h30.

En septembre, vous pourrez venir vous inscrire tous les jours (sauf le jeudi et le dimanche), pendant les heures d'ouverture suivantes:

Lundi	de 15h30 à 19h00
Mardi	de 15h30 à 19h00
Mercredi	de 13h30 à 18h30
Vendredi	de 15h30 à 18h30
Samedi	de 9h à 12h

Les cours ont lieu en néerlandais.

Ne manquez pas de jeter un coup d'œil sur le site www.academie-wemmel.be pour tout savoir sur les cours proposés et les droits d'inscription.

A bientôt!

LES SERVICES COMMUNAUX DÉMÉNAGENT POUR MIEUX VOUS SERVIR

Ces dernières semaines, plusieurs services communaux ont déménagé afin d'aider encore plus rapidement et plus efficacement les citoyens.

Comme vous avez peut-être déjà eu l'occasion de vous en rendre compte, les services **Environnement et Aménagement du territoire** opèrent désormais tous deux depuis la maison communale de l'avenue Dr. H. Follet. Ce déménagement leur permet de collaborer plus efficacement dans le cadre des dossiers impliquant les deux services. Ils ont été regroupés pour former le Service Environnement.
Ce service a ses bureaux au rez-de-chaussée et est accessible uniquement sur rendez-vous.

Le Service Finances a désormais ses quartiers au premier étage. Là aussi, vous ne pouvez passer sur place que sur rendez-vous.
Au premier étage se trouvent également le service du personnel et le secrétariat, qui veillent au bon déroulement du fonctionnement interne.

Le Service **Bien-être & Loisirs** s'est installé il y a quelques mois au numéro 12 de l'avenue Prince Baudouin, notamment pour pouvoir mieux collaborer avec la bibliothèque et le Centre de services local. Une fois que la construction du nouveau campus de l'action sociale aura été finalisée, ce service y prendra ses quartiers au même titre que la bibliothèque.

Le Service **Affaires civiles** reste au centre administratif de la rue J. Vanden Broeck. Son fonctionnement a toutefois été optimalisé, entre autres à travers la création d'un guichet rapide et l'introduction d'un système de rendez-vous (voir ci-dessous).

WEMMEL RECHERCHE D'URGENCE UN(E) EXPERT(E) EN TIC (B1-B3)

Vous êtes passionné(e) de serveurs, d'ordinateurs, d'appareils intelligents, de logiciels et de matériel informatique? Vous aimeriez travailler pour notre commune, dans une ambiance agréable et un charmant cadre de verdure? Posez votre candidature pour notre poste vacant d'expert(e) en TIC (B1-B3). Vous trouverez la brochure d'information et une description détaillée de la fonction sur le site www.wemmel.be/fr/offresdemploi.
Les candidatures sont ouvertes seulement jusqu'au 19 juillet 2020.

LE SERVICE AFFAIRES CIVILES REPREND SES ACTIVITÉS ET LANCE UN GUICHET RAPIDE

Le Service Affaires civiles a subi quelques changements importants.

Le service dispose désormais d'un guichet rapide qui vous accueille sans rendez-vous pour:

- l'activation d'une nouvelle carte d'identité;
- un changement d'adresse sur une carte d'identité;
- le retrait d'un permis de conduire demandé au préalable;
- le retrait d'un passeport demandé au préalable;
- le retrait d'un extrait du casier judiciaire demandé au préalable;
- le déblocage d'un code PIN/PUK;
- le retrait d'une attestation (sauf attestations d'Etat civil);
- l'obtention de cachets de l'ONEM;
- la légalisation de signatures.

Voici les heures d'ouverture du guichet rapide:

Lundi	de 8h30 à 11h30
Mardi	de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h45
Mercredi	de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Jeudi	de 8h30 à 11h30
Vendredi	de 8h30 à 11h30

IMPORTANT:
Pour toutes les autres formalités, vous devez désormais prendre rendez-vous, par e-mail à l'adresse population@wemmel.be ou par téléphone au 02/462.05.70.
Si vous vous présentez sans rendez-vous ou êtes en retard pour votre rendez-vous, vous devrez prendre rendez-vous à ce moment-là et revenir ultérieurement.
Pour le Service des Etrangers également, vous devez toujours adresser vos demandes par e-mail à l'adresse population@wemmel.be.

GUICHET LOGEMENT À WEMMEL: DE QUOI S'AGIT-IL?

Le Guichet Logement peut vous aider dans les matières suivantes:

- questions au sujet de la location de logements à Wemmel (que vous soyez locataire ou bailleur), et conseils dans le cadre de conflits locatifs;
- location d'un logement social ou informations sur les prêts sociaux;
- notification de l'état d'inoccupation d'une habitation ou de l'état d'abandon d'une habitation ou d'un terrain à bâtir, et questions au sujet des procédures en matière d'inoccupation et d'abandon (s'il s'agit de votre propriété);
- informations concernant les différentes primes et les autres avantages dont vous pouvez bénéficier en tant que propriétaire ou locataire d'un logement: prime de rénovation, prime d'adaptation, etc.;
- dossiers en matière de qualité des logements, dans le cadre desquels un contrôleur examine si le logement répond aux exigences élémentaires en termes de sécurité, de santé ou de qualité de logement définies dans le Code flamand du logement.

Pour bénéficier gratuitement de conseils et d'un accompagnement sur mesure, prenez rendez-vous par téléphone au 02/462.05.55 ou par e-mail à l'adresse sandra.vandooren@wemmel.be.

La consultante en matière de logement est présente à la maison communale (avenue Dr. H. Follet 28) aux moments suivants:
Lundi: de 8h à 12h et de 12h30 à 16h
Mardi: de 8h à 12h
Jeudi: de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

LES DÉTRITUS ABANDONNÉS DANS LES PARCS DE WEMMEL

Ce que vous voyez sur cette photo, c'est le résultat d'**un seul week-end**: les détritus abandonnés dans les parcs de Wemmel. Voilà qui vous donne une idée de la quantité énorme de déchets jetés à terre. Les déversements clandestins sont constatés par les gardiens de la paix et évacués par le Service Technique. Le Service Sécurité intégrale entreprend ensuite de retrouver l'auteur des faits afin de pouvoir lui infliger une **amende**. Ces amendes peuvent atteindre 350 euros indépendamment de la quantité de déchets.

Notre Service Technique utilise des aspirateurs de déchets urbains. Nos ouvriers les utilisent **tous les jours** et parcourent ainsi quotidiennement environ 15.000 pas à Wemmel, soit plus de 10 km. Chaque semaine, ce service ramasse ainsi 1085 kg de détritus, auxquels s'ajoutent encore ceux recueillis par la balayeuse.

Vous pouvez signaler la présence de détritus et les déversements clandestins sur le site https://www.wemmel.be/fr/rapports.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

A partir d'aujourd'hui, vous pouvez également nous suivre sur Facebook, sur notre page dénommée 'Wemmel'. Envie de savoir ce que vous pouvez attendre de ce nouveau canal d'information?

- ***Les dernières nouvelles de la commune***
- ***Des détails intéressants au sujet de Wemmel***
- ***Si vous avez des questions, nous vous recommandons de contacter les services compétents. Et si vous avez quelque chose à signaler, vos notifications sont les bienvenues sur notre page Internet https://www.wemmel.be/fr/rapports.***
- ***Et bien d'autres choses encore...***

Qu'attendez-vous? Suivez-nous dès aujourd'hui sur Facebook!
Notre Service Jeunesse est également présent sur Facebook: "Jeugd/jeunesse Wemmel"

EAU: FAITES PREUVE DE PARCIMONIE!

Après un printemps déjà extrêmement sec, les météorologistes prévoient également un été chaud et sec. Faites donc preuve de parcimonie lorsque vous utilisez l'eau potable! Ce ne sont pas les possibilités qui manquent pour réduire votre consommation d'eau:

- Réparez le plus vite possible les robinets et chasses qui coulent.
- Ne laissez pas couler le robinet inutilement, par exemple pendant que vous vous lavez les dents.
- Utilisez de l'eau de pluie pour nettoyer, pour rincer la cuvette des toilettes, pour votre lave-linge et pour le jardin.
- Utilisez des appareils consommant moins d'eau (pommeau de douche, lave-vaisselle, ...).
- Une douche ou un bain consomme beaucoup d'eau. Lavez-vous donc au lavabo, vous ne consommerez ainsi que 3 litres d'eau.
- Utilisez la touche chasse d'eau économique (la plus petite touche). Vous épargnerez ainsi la moitié de l'eau.
- Reportez vos grosses consommations d'eau (par ex. remplissage de piscines, citernes ou étangs, nettoyage de façades et de toitures, ...).
- N'arrosez pas votre jardin. Si nécessaire, arrosez vos plantes (en pot) avec un arrosoir.
- Balayez votre allée et votre terrasse au lieu de les nettoyer à haute pression.
- Ne lavez pas votre voiture.
- Ne renouvelez pas trop fréquemment l'eau de votre piscine pour enfants. Et lorsque vous le faites, utilisez cette eau pour arroser vos plantes.

Vous pouvez aussi faire preuve de créativité dans la collecte et la réutilisation de l'eau:

- Vous devez laisser le robinet couler longtemps avant d'obtenir de l'eau chaude? Recueillez cette eau et utilisez-la par exemple pour arroser vos plantes.
- Utilisez une bassine pour laver vos légumes et réutilisez cette eau pour arroser vos plantes.
- Recueillez de l'eau et réutilisez-la:
  - par exemple l'eau de la douche pour rincer la cuvette après un passage aux toilettes;
  - par exemple l'eau de rinçage de votre lave-linge pour rincer la cuvette après un passage aux toilettes, et la dernière eau de rinçage pour arroser vos plantes.

Une autre possibilité consiste à reporter la consommation d'eau:

- Nettoyez le moins possible vos sols à l'eau, bornez-vous à balayer et à aspirer.
- Exposez moins vos plantes d'intérieur au soleil.
- Ne faites la lessive que lorsque vous avez de quoi remplir une machine, et ne mettez votre lave-vaisselle en marche que lorsqu'il est plein.

Ne laissez pas couler le robinet inutilement.

TEMPS CHAUD? SOYEZ PRÉPARÉ ET PRENEZ BIEN SOIN DES AUTRES

Une chaleur extrême peut parfois avec des conséquences moins réjouissantes. Malheureusement chaque année, des centaines de personnes décèdent en raison de la chaleur. Il s'agit le plus souvent de personnes âgées isolées ou de malades chroniques.

BUVEZ EN SUFFISANCE

Buvez plus que d'habitude, même si vous n'avez pas soif.

RESTEZ BIEN AU FRAIS

- Recherchez des endroits frais et évitez le soleil.
- Repoussez les efforts aux heures plus fraîches.
- Portez des vêtements légers et un chapeau.
- Rafraîchissez votre corps (douche tiède, bain (de pied) , ...).

PRÉSERVEZ LA FRAÎCHEUR DE VOTRE MAISON

- Aérez aux moments où il fait plus frais à l'extérieur qu'à l'intérieur.
- Gardez le soleil à l'extérieur.

PRENEZ SOIN DES AUTRES

- Faites particulièrement attention aux personnes vulnérables. Vous connaissez des seniors ou des malades qui vivent seuls ? Ou vous connaissez une telle personne qui vit dans votre rue ? Pendant les journées de grandes chaleurs, allez voir si elle se sent bien et si elle boit suffisamment.
- Aidez aussi les jeunes enfants à boire en suffisance. Ne laissez JAMAIS des enfants dans une voiture en stationnement, même pour deux minutes.

SOYEZ BIEN PRÉPARÉ

Veillez à avoir toujours de l'eau sur vous. Suivez bien les prévisions météo. Mettez de la crème solaire à temps. Construisez ou transformez votre habitation pour résister à la chaleur.

QUAND FAUT-IL DEMANDER DE L'AIDE?

Des signes banaux tels que des maux de tête ou des vertiges peuvent être les premiers symptômes de problèmes graves. Buvez alors immédiatement de l'eau, recherchez un endroit frais et reposez-vous. Si vous avez des doutes, appelez votre médecin traitant. Vous, ou une autre personne, avez une réaction anormale à la chaleur? Il peut s'agir par exemple de nausées ou d'une transpiration excessive, d'une haleine courte, d'une température corporelle élevée... Appelez alors immédiatement les secours. Rafraîchissez la personne en difficultés et suivez les conseils des services d'urgence.

SITE INTERNET AVEC CONSEILS PRATIQUES

Sur www.warmedagen.be, vous trouverez une réponse à vos questions telles que «puis-je boire du café ou du thé par temps chaud», «comment puis-je rafraîchir ma chambre à coucher» et «quelle est l'utilité de la climatisation» ?

ATTENTION: LES CAMBRIOLEURS SONT DE RETOUR!

La vie normale reprend peu à peu son cours. Nous retournons travailler et nous pouvons aussi quitter plus fréquemment notre domicile pour faire des achats ou prendre du bon temps. Malheureusement, cela signifie que les cambrioleurs reprennent eux aussi du service.
Redoublez donc de vigilance!

- Même si vous ne quittez pas votre domicile pour longtemps, fermez toutes vos fenêtres! Forcer une fenêtre ouverte en position inclinée ne prend qu'une minute à un cambrioleur. Ne laissez pas non plus de fenêtres ouvertes pendant que vous dormez!

- Même lorsque vous êtes chez vous, à l'intérieur ou dans le jardin, il est préférable de fermer aussi votre porte de garage, porte de derrière, porte latérale ou autre. Les cambrioleurs n'ont besoin que de quelques minutes pour commettre leur méfait.

- Ne laissez pas la végétation entourant votre habitation monter trop haut (maximum entre 1m60 et 1m80). De cette manière, le contrôle social reste possible.

N'ayez pas peur d'appeler la police! Mieux vaut prévenir que guérir. Appelez toujours la police (101) si:
- vous voyez ou entendez quoi que ce soit de suspect chez vos voisins;
- vous remarquez quoi que ce soit de suspect alors qu'une alarme s'est déclenchée dans le quartier.

Envie d'en savoir plus sur la prévention des cambriolages?
Surfez sur le site https://www.certificaatinbraakveilig.be.

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLAN DE MOBILITÉ!

A présent que nous planchons d'arrache-pied sur l'élaboration du plan de mobilité, nous aurions aimé connaître votre avis sur ce thème.

Vous avez jusqu'à la mi-juillet pour prendre part à l'enquête en ligne sur le site www.wemmel.be. Vous pourrez y indiquer les aspects que vous trouvez importants, les problèmes qui doivent selon vous absolument être résolus et les améliorations qui pourraient être apportées à Wemmel sur le plan de la mobilité.
A l'issue de l'enquête, le bureau d'étude externe Vectiris en analysera toutes les données et entamera sur cette base une étude sur les solutions ou améliorations potentielles. Pour terminer, ce bureau élaborera différents scénarios pour s'attaquer aux problèmes de mobilité.

Tenez-vous au courant
Si vous indiquez au début de l'enquête que vous souhaitez rester au courant des prochaines étapes de l'élaboration du plan de mobilité, vous recevrez à un stade ultérieur une invitation à une réunion d'information. Ce n'est qu'ensuite que le plan de politique en matière de mobilité sera finalisé et soumis pour approbation au Conseil communal.

Ne manquez pas cette occasion de faire entendre votre voix et surfez sur www.wemmel.be pour prendre part à l'enquête. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre apport!

LIVRER DES REPAS CHAUDS À DOMICILE RESTE POSSIBLE

Vous pouvez toujours vous faire livrer des repas chauds à domicile. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et vous offre différentes options: repas coupé, mixé, sans sel ou pour diabétiques. Nous proposons ce service aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux personnes confrontées à une urgence médicale (en cas de maladie, après un accident, etc.). Pour bénéficier de ce service, appelez le 02/462.03.20.

REVALORISATION DE LA VALLÉE DU REEKBEEK

Des travaux sont en ce moment en cours pour rendre la zone entourant les rives du Reekbeek accessible aux promeneurs, et ce du Rassel à la rue Hugo Verriest, où le cours d'eau devient souterrain. De nouvelles plantations viendront également accentuer le caractère d'écrin de verdure de la vallée du Reekbeek.

La partie de la vallée du Reekbeek située du côté de la rue Hugo Verriest est d'ores et déjà agrémentée d'un verger en autocueillette. Il se compose d'une vingtaine d'arbres portant différentes variétés de fruits, et le but de l'initiative est que les habitants viennent en saison y cueillir librement leurs fruits.
Les zones humides de la vallée seront dotées d'une passerelle de promenade longeant le ruisseau, avec en plusieurs endroits des petits ponts permettant de le traverser. La demande de permis suit son cours pour ces travaux d'aménagement.
Le bassin d'orage destiné à recueillir les eaux pluviales conserve sa fonction cruciale, mais a été agrémenté de nouvelles plantations tout autour.
Toute la zone sera à l'avenir sillonnée de sentiers de randonnée herbeux stabilisés.
Toute la vallée sera ainsi accessible aux promeneurs entre le Rassel et la rue Hugo Verriest. Ne vous attendez pas à un parc classique aménagé autour du Reekbeek: le but est au contraire de laisser le champ libre à la nature tout en créant à cet endroit une zone récréative naturelle très verte, avec tout au long du parcours des bancs, une aire de pique-nique et un hôtel à insectes.
Une fois les travaux terminés, la zone verte sera accessible à partir du prolongement du Rassel, de la rue Hugo Verriest et de l'avenue Roelants. Une jonction avec la rue Bruyndonckx va à cette fin être établie.
Les travaux sont pour une grande part financés au moyen de subventions provenant d'un fonds de compensation écologique géré par l'Agentschap Natuur en Bos.

La zone verte sera accessible à partir du prolongement du Rassel, de la rue Hugo Verriest et de l'avenue Roelants.